

**FORUM « QUESTIONS DE CULTURE » de la FUP AIC UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE**  
**Mardi 22 novembre 2018, Antenne universitaire d'Arles, Espace van Gogh**  
**Amphi Farouz, 3<sup>ème</sup> Étage, 14H à 17H30.**

## **1<sup>ère</sup> ÉDITION : L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL**

### **Contexte**

Les entreprises culturelles commercialisent un produit ou un service culturel, en étant immatriculées au registre du commerce et des sociétés. Parmi elles – environ 200 000 réparties sur tout le territoire qui emploient l'équivalent de 1,4 million de personnes – on compte essentiellement des sociétés de production et de distribution, des agences d'ingénierie culturelle, des sociétés de presse, des exploitants de salles, des tourneurs, des sociétés d'agents, des galeries d'art, des agences de relations publiques, des sociétés de portage...

Quatre ans après la remise de l'analyse de Steven HEAR « RAPPORT À LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ET AU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMÉRIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LE SECTEUR CULTUREL EN FRANCE », il est intéressant de voir comment s'exprime la dynamique de l'entrepreneuriat culturel à plusieurs échelles en donnant la parole à des acteurs de terrain. A l'occasion de ce premier Forum organisé par la FUP AIC, animateurs de réseaux, entrepreneurs, professionnels des secteurs publics et privés livreront leur témoignage et feront part aux étudiants de leurs recommandations pour une meilleure insertion professionnelle dans le contexte actuel, marqué par l'incertitude, la globalisation et la transformation numérique en profondeur de nos pratiques et modes de consommation notamment culturels.

### **Extraits du rapport**

*Le rapport propose huit recommandations techniques précises, visant à « sortir de la spirale antiéconomique ». L'idée qui s'impose et traverse la plupart d'entre elles insiste sur la nécessité que l'entreprise du secteur culturel soit reconnue comme « un acteur économique à part entière qui galvanise la création artistique, l'innovation, l'emploi et l'attractivité du territoire ».*

*« une entreprise culturelle est une société comme une autre qui ne requiert pas de régime spécial ». Mais, le vrai souci tient au fait que ces entreprises culturelles restent souvent « discriminées » et « insuffisamment identifiées comme vecteur de création, d'emploi et d'innovation ».*

*« Peu compris et mal accompagnés, les entrepreneurs culturels ne sont pas pris au sérieux, ni soutenus par les pouvoirs publics et les acteurs de la vie économique »*

La puissance publique doit en particulier accompagner la structuration du secteur en créant « des outils d'accompagnement et de financement avant que les acteurs privés prennent le relais »

# PROGRAMME du FORUM (14h > 17h30)

## Approche du sujet

Pour comprendre comment l'entrepreneuriat culturel se traduit concrètement sur un territoire singulier, celui d'Arles, nous allons durant ce Forum chercher à croiser les regards en cherchant à nous éloigner des logiques et discours institutionnels et technocratiques peu audibles par nos étudiants.

Nous proposons de faire jouer les échelles de territoire pour tenter de décoder les logiques propres à chaque niveau d'intervention des acteurs socio-économiques et culturels.

## 14H : Introduction (30 mns)

### Qu'est-ce que l'entrepreneuriat culturel ?

>> Mot d'accueil : Directrice FUP AIC, Maire Ville d'Arles, Président ACCM (à confirmer)

>> Approche méthodologique : ARCADE Spectacle Vivant Sud, Gilles PAGES, Responsable Pôle Développement

## 14h30 (interventions : 45 mns / Questions : 15 mns)

### A l'échelle du bassin de vie

Le **Territoire arlésien** structure sensiblement depuis 10 ans son tissu d'entreprises culturelles de taille très variables. Facilitateurs, évaluateurs, propulseurs jouent un rôle décisif dans cette dynamique.

#### Intervenants :

>> Service Économie de l'ACCM

>> Direction des Services aux Entreprises et Territoires de la CCI

>> Pôle Culture et Patrimoines

## 15h30 (interventions : 45 mns / Questions : 15 mns)

### A l'échelle régionale

Renforcée par les lois de 2015 dans son rôle d'aménageur du territoire et nouveau point sur les territoires des politiques européennes, la **Région** joue un rôle éminemment stratégique qui a bien été identifié dans le rapport de Steven Hear.

#### Intervenants :

>> ARCADE Spectacle Vivant Sud : Gilles PAGES, Responsable Pôle Développement

>> Région SUD : Frédéric BRUSCHI, Chef de projet Agenda Régional de la Jeunesse, Direction de la Jeunesse des Sports et de la Citoyenneté,

>> MCE Productions : Claire LERAY, Directrice de Production

## 16h30 (interventions : 35 mns / Questions : 15 mns)

### Et au delà...

L'entrepreneuriat décliné par des sociétés de production audiovisuelle et contenus transmedia

#### Intervenants :

>> ICONIK : Nicolas ROMAIN, Président Directeur Général

>> BLACK EUPHORIA : Mathieu ROZIERE, Président Directeur Général

## 17h20 : Conclusion